

PSYCHIATRIE

Le 5 juillet 2017, la Fédération a répondu favorablement à l'invitation du Dr HALIMI, président du comité de pilotage sur la psychiatrie, structure émanant du Conseil National de la Santé Mentale institué en octobre 2016 par l'ancien gouvernement.

Cette rencontre avait pour but d'initier des échanges sur le champ de la santé mentale. Le Docteur Halimi, accompagné par des membres du bureau RH4 du ministère, nous a succinctement présenté la feuille de route que le comité de pilotage s'est fixé. Douze thématiques seront abordées sur 3 ans à savoir :

1. Limitation et encadrement du recours aux soins sans consentement et aux pratiques de contention et d'isolement
2. La prise en charge ambulatoire en psychiatrie : objectifs, missions, activité, cahiers des charges, prospective
3. L'hospitalisation en psychiatrie : objectifs, missions, activité, cahiers des charges, prospective, focus sur les patients au long cours
4. Prévention, lisibilité, accessibilité et continuité des soins
5. Psychiatrie infanto-juvénile et protection de l'enfance
6. Financement des établissements de santé autorisés en psychiatrie
7. Accès aux soins somatiques
8. Psychiatrie de la personne âgée
9. Psychiatrie en milieu pénitentiaire
10. Recherche et évaluation des pratiques
11. Formation des professionnels médicaux et non médicaux
12. Démographie des professionnels

Nous avons pour notre part abordé dans un premier temps 5 thèmes qui nous semblaient prioritaires : les effectifs, le financement des structures, la formation initiale des professionnels en psychiatrie, l'arrêt de la fermeture des lits, divers problèmes non résolus à ce jour.

L'échange a été cordial, le responsable du comité de pilotage a même souvent partagé nos propos et reconnu avoir un diagnostic proche du nôtre sur bien des points. Dans le cadre de sa mission, il devra faire des propositions pour faire évoluer la santé mentale et améliorer la prise en charge des patients. Si cette mission peut nous sembler louable, les annonces du gouvernement ces dernières heures, faisant état d'économies supplémentaires à faire sur le compte de la Santé (1,8 milliards supplémentaires en 2017 en complément des 3,5 déjà demandés) nous laissent perplexes sur les réelles marges de manœuvre et possibilités d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la psychiatrie. L'emploi risque une nouvelle fois d'être la variable d'ajustement de cette politique.

Nous vous communiquons en annexe le texte que nous avons remis à la mission, d'autres thèmes ont été abordés de manière verbale durant la discussion.

En vous souhaitant une bonne lecture et de bonnes vacances.

Paris le 6 Juillet 2017.

Le secrétariat fédéral